**APPEL À PROPOSITIONS**

Pour le financement de petits projets de résilience dans le cadre du projet :

**DEVELOPPEMENT DE COMMUNAUTES COTIERES RESILIENTES**

**PAR L'ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES DANS LE NORD D'HAÏTI**

Le projet « Développement de communautés côtières résilientes par l'adaptation basée sur les écosystèmes dans le nord d’Haïti », mis en œuvre par la Fondation Panaméricaine de Développement (PADF) avec un financement du Caribbean Biodiversity Fund (CBF), répond au besoin urgent de renforcer la résilience des communautés face aux risques climatiques dans cette zone en Haïti. La baie d'Acul, située dans le nord, est un point chaud de la biodiversité et un habitat vital pour les oiseaux aquatiques, elle est confrontée aux menaces croissantes du changement climatique, notamment l'élévation du niveau de la mer et l'intensification des tempêtes.

Dans le cadre de ses efforts d’appui à la gestion et à la protection de l’environnement, la PADF **cherche des organisations pour mettre en œuvre des projets** de résilience environnementale et économique dans la ***Baie de l’Acul***. Ces projets devront soutenir le développement économique, le bien-être des communautés, la conservation de l'environnement et la résistance aux chocs extérieurs.

**A PROPOS DE LA PADF**

La PADF croit à la création d'un hémisphère d'opportunités pour tous. Nous travaillons dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes pour rendre notre région plus forte, plus saine, plus pacifique, plus juste, plus inclusive, plus résiliente et plus durable pour les générations actuelles et futures. Depuis plus de 60 ans, nous servons les communautés les plus vulnérables, en investissant des ressources dans tout l'hémisphère. Nous travaillons en partenariat avec la société civile, les gouvernements et le secteur privé pour le plus grand bien de la région. De plus amples informations sur la PADF sont disponibles sur le site web <http://www.padf.org>.

**A PROPOS DE CBF**

Le Fonds pour la biodiversité des Caraïbes travaille dans le domaine de l'eau et de ses écosystèmes dans 14 pays de la région. La vision de l'organisation est d'inclure davantage de pays à l'avenir. Nos programmes et projets créent des solutions naturelles aux crises du climat et de la biodiversité afin que nos populations et notre environnement prospèrent. Nous travaillons sur les terres et dans l’eau, dans les zones les plus critiques de la région, pour protéger les ressources dont dépendent nos populations. Nos partenaires, nos programmes et nos projets de développement durable défendent collectivement des solutions naturelles aux crises du climat et de la biodiversité afin que nous puissions tous prospérer.

**L'ACTIVITÉ DE PADF/CBF SUR LE FINANCEMENT DE PETITS PROJETS**

Ce programme de petites subventions vise à soutenir les initiatives locales et à promouvoir des moyens de subsistance durables dans les zones d’implémentations des projets. Les organisations communautaires sont invitées à soumettre des projets à caractères économique et environnementale qui abordent les risques climatiques et encouragent les mesures de renforcement de la résilience. La PADF accordera la priorité aux projets qui promeuvent des moyens de subsistance durables dans les domaines de **l'agriculture,** de la **pêche,** de la **transformation**, de la c**ommercialisation**, de **l'aquaculture et pisciculture**, de l’apiculture, de la **gestion des déchets** et/ou de **l'écotourisme**.

La PADF procédera à un examen approfondi des propositions reçues, en tenant compte de leur conformité avec les objectifs du projet, de leur faisabilité, leur impact positif sur l’environnement et de leur impact potentiel sur la résilience de la communauté. Les candidats sélectionnés seront formellement informés de l'attribution de leur subvention et les fonds seront mis à disposition pour soutenir la mise en œuvre des projets proposés.

**SECTEURS PRIORITAIRES**

Dans le cadre de cet appel à candidatures, les projets de résilience doivent se concentrer sur au moins un (1) des secteurs suivants :

* **La Transformation** : Ce secteur englobe les activités liées à la transformation et/ou à la conservation des produits agricoles et de pêche. Les initiatives doivent viser à améliorer les procédés de transformation pour ajouter de la valeur aux produits locaux, tout en préservant les ressources naturelles.
* **La Gestion, la Protection, la Conservation et la Restauration des Écosystèmes Critiques** : Les projets doivent se focaliser sur les écosystèmes vitaux tels que les mangroves, les coraux, les herbiers marins et les espèces marines. Les activités peuvent inclure des efforts de protection et de restauration pour maintenir la biodiversité et les services écosystémiques.
* **L'Agriculture** : Ce secteur comprend les activités génératrices de revenus liées à l'agriculture. Les projets doivent promouvoir des pratiques agricoles durables et efficaces, en tenant compte des impacts environnementaux et des opportunités économiques locales.
* **L'Aquaculture** : Les projets dans ce secteur doivent se concentrer sur le développement de pratiques d'aquaculture durables. Les initiatives peuvent inclure l'amélioration des techniques d'élevage aquatique pour minimiser les impacts environnementaux et optimiser la production de produits aquatiques tout en préservant les écosystèmes aquatiques.
* **La Pisciculture** : Ce secteur englobe les activités liées à l'élevage de poissons en milieu contrôlé. Les projets doivent promouvoir des méthodes de pisciculture écologiques qui soutiennent la biodiversité et réduisent les impacts négatifs sur les habitats naturels.
* **L'Apiculture** : Les projets axés sur l'apiculture doivent viser à soutenir la production durable de miel et autres produits apicoles. Les initiatives peuvent inclure des formations pour les apiculteurs, des techniques de gestion des ruches respectueuses de l'environnement, et des efforts pour préserver les pollinisateurs essentiels à la biodiversité.
* **La Commercialisation et les Petits Business** : Ce domaine couvre toutes les initiatives visant à réduire la pression sur les écosystèmes tout en générant des revenus avec une portée environnementale. Les activités peuvent être variées, telles que le transport en canoë, la restauration à partir fruits de mer, les tours touristiques, et d'autres petites entreprises favorisant la durabilité.
* **L'Économie Circulaire et la Gestion des Déchets Solides** : Les projets doivent se concentrer sur la réduction des déchets plastiques, notamment ceux qui se retrouvent dans les océans. Les initiatives doivent promouvoir des pratiques de gestion des déchets et d'économie circulaire pour limiter l'impact environnemental.
* **La Pêche Durable** : Ce secteur vise à mettre en œuvre des pratiques de pêche responsables et à améliorer la commercialisation et la production avec une valeur ajoutée. Les projets doivent encourager des techniques de pêche respectueuses des écosystèmes marins et favoriser une gestion durable des ressources halieutiques.
* **Les Pratiques de Tourisme Durable** : Les projets doivent impliquer les acteurs du secteur touristique dans des actions visant à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que la réduction des déchets plastiques, le soutien à l'économie circulaire, et l'approvisionnement en produits de la mer durables. La gestion efficace des écosystèmes marins critiques est également un objectif clé.
* **Le Genre et l'Inclusion** : Ce secteur soutient l'engagement des femmes et des jeunes dans les domaines précités. Les projets doivent promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion sociale en veillant à ce que les opportunités économiques et les bénéfices des initiatives soient accessibles à tous.

**OBJECTIFS DU FINANCEMENT**

L’objectif principal du financement est de supporter des initiatives locales pro-environnementales afin de créer des opportunités génératrices de revenus, de stimuler l'emploi local et renforcer les capacités d’adaptation des communautés en changement climatique.

Les candidats sélectionnés auront à mettre en œuvre le projet présenté à la PADF et s'assurer que l'assistance financière fournie par la PADF aux projets contribue aux objectifs fixés. Les candidatures doivent inclure des descriptions détaillées des projets proposés pour leur mise en œuvre. Les projets présentés doivent contribuer à la protection de l’environnement, renforcer la biodiversité, améliorer les moyens de subsistance des communautés et créer des opportunités génératrices de revenus afin de garantir leur viabilité financière.

Pour atteindre cet objectif, avant et pendant la subvention, les candidats ont la responsabilité de compléter les tâches suivantes :

* **Proposer un projet :** Les candidats doivent expliquer d'une manière claire et concise le choix de la ou des communautés cibles et des initiatives proposées. Ils doivent également décrire tout processus préalable de planification communautaire et d'établissement de priorités utilisé pour identifier les initiatives du projet.
* **Si le projet est retenu, le partenaire devra élaborer un plan d’implémentation dans les 30 jours qui suivent l’octroi de la subvention.**  Ce plan doit avoir des objectifs clairement définis, les produits livrables, les rôles et responsabilités de l'équipe et le calendrier de mise en œuvre au cours de la période.
* **Contrôler et rendre compte de l'avancement du projet** **:** Évaluer régulièrement les progrès et les résultats du projet. Fournir à la PADF des rapports trimestriels détaillés et transparents sur le processus de mise en œuvre et son impact sur la communauté et l’environnement.

**PÉRIODE DE MISE EN OEUVRE**

Les activités proposées devraient débuter le 1er décembre 2025 et elles devront prendre fin le 30 mai 2026 au plus tard.

**MONTANT DE SUBVENTION**

Le montant à solliciter pour les petits projets peut varier de 700,000 gourdes jusqu’à concurrence de 1.000,000 gourdes. Le montant demandé doit-être clairement spécifié, accompagné d’un tableau de budget précisant chaque ligne de dépense.

**MECHANISME DE SUBVENTION**

Selon le mécanisme de financement adopté pour ce projet, les subventions seront accordées sur la base d'un fonds de contrepartie équivalent à 5% du montant total du projet.

**ÉVALUATION TECHNIQUE**

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1** | **Critères d'évaluation technique de l'offre** | **Nombre maximal de points  (sur 100)** |
| **1** | **Approche et méthodologie** | **60** |
| 1.1 | Pertinence générale du projet proposé | 15 |
| 1.2 | Pertinence de la zone / publique cible | 10 |
| 1.3 | Approche et méthodes proposées | 25 |
| 1.4 | Stratégie de durabilité | 10 |
| **2** | **Qualifications et expérience du soumissionnaire** | **30** |
| 2.1 | Expérience et capacités en matière d’exécution de petits projets | 12 |
| 2.2 | Composition du personnel et expertise de l'organisation | 13 |
| 2.6 | Expérience dans le secteur, ou le domaine choisi | 15 |
| **3** | **Budget/Proposition financière** | **10** |
|  | **Total** | **100** |

**PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION PAR LES CANDIDATS**

Les candidats intéressés doivent soumettre une proposition en utilisant le modèle de proposition préparé par la PADF et en tenant compte des éléments figurant dans les critères d'évaluation technique ci-dessus. Les propositions doivent être soumises sous la forme d'un document PDF ou Word, accompagné d'une proposition des coûts (budget) sauvegardée sous la forme d'un fichier Excel.

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 30 septembre 2025 par courrier électronique à l’adresse électronique suivante : [hrm@padf.org](mailto:hrm@padf.org%20) avec copie conforme à l’adresse électronique [cbfinfo@padf.org](mailto:cbfinfo@padf.org) ayant pour objet : « PROPOSITION TECHNIQUE – Appels d’offres de CBF Nord).

**VALIDITÉ DE LA PROPOSITION**

Les propositions, y compris les coûts/prix, restent valables pendant 60 jours à compter de la date limite de soumission.

**EXIGENCES POUR LES CANDIDATS**

* Être une entité légalement enregistrée et pouvant fournir les documents légaux y relatifs.
* Avoir une expérience et/ou expertise démontrée en matière de planification participative, de mise en œuvre de projets et/ou d'activités similaires.
* Avoir une présence dans le Nord et Nord-est d’Haïti.
* Connaître le contexte local et celui de la communauté cible.
* Avoir des solides compétences écrites et orales.
* Avoir un compte bancaire dans une banque commercial en Haïti.
* Les projets présentés doivent être rédigés pour la baie de l’Acul.

**EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS ET DE COMMUNICATION**

* Participer aux rencontres de suivi de la PADF.
* Présenter des résumés écrits de toutes les activités de sensibilisation et d'engagement de la communauté.
* Tenir l'équipe de la PADF informée des activités du projet.
* Avoir de la flexibilité et la volonté de collaborer avec d'autres partenaires du programme.

**ANNEXES**

**ANNEXE I : Modalités et conditions**

**Attribution des marchés**

Le présent appel d'offres n'oblige pas la PADF à signer un contrat, ni à payer les frais encourus pour la préparation du dossier ou pour la présentation des propositions. En outre, la PADF se réserve le droit de rejeter toutes les offres, si cette action va dans le sens de son meilleur intérêt. La PADF retiendra, à sa seule discrétion, les propositions gagnantes sans être tenue de publier les résultats de l'évaluation individuelle.

**Confidentialité**

Toutes les informations exclusives fournies par le soumissionnaire seront traitées de manière confidentielle et ne seront pas partagées avec des candidats potentiels ou réels au cours de la procédure d'appel d'offres. Elles comprennent, sans s'y limiter, les offres de prix, les propositions des coûts et les propositions techniques. La PADF peut, sans y être tenue, publier sur son site web public le nom des titulaires ayant remporté l'appel d'offres, après la fin de la procédure et l'attribution des marchés. Les résultats de l'évaluation de la PADF sont confidentiels et les notations attribuées aux candidats ne seront pas partagées avec les autres soumissionnaires.

**Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA, en anglais)**

Dans le cadre des contrôles internes et des normes de conduite applicables au personnel, la partie contractante doit s'assurer que ses employés adhèrent à ces normes de conduite d'une manière compatible avec les normes applicables aux employés des Nations Unies (ONU) dans la section 3 de la circulaire du Secrétaire général des Nations unies - Mesures spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels (ST/SGB/2003/13).

**Utilisation de petites entreprises, appartenant aux minorités et aux femmes**

LaPADF prendra toutes les mesures nécessaires tendant, dans la mesure du possible, à prendre en compte les entreprises appartenant aux minorités et aux femmes et les entreprises situées dans des zones où il y a un surplus de main d'œuvre.

**Exclusion et suspension**

Les entités figurant sur des listes d'exclusion, dont le système américain de gestion des attributions de marchés (SAM), le bureau de contrôle des actifs étrangers (OFAC), la liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies et d'autres listes de surveillance, ne verront leurs offres évaluées ni ne seront éligibles et elles ne recevront aucune sous-attribution pouvant résulter de cet appel d'offres.

**ANNEXE II : Code de conduite de la PADF**

La PADF possède un ensemble de valeurs intrinsèques catégorisées par l'acronyme anglais H.E.A.R.T., énumérées ci-après :

* **Honnêteté :** Nous travaillons et nous nous exprimons de manière ouverte, transparente et claire.
* **Excellence :** Nous nous efforçons d'obtenir les meilleurs résultats et de respecter les normes les plus strictes. Nous travaillons avec des produits livrables provenant de processus clairs et transparents, fondés sur des preuves et testés en toute rigueur. Nous nous engageons auprès de ceux que nous servons ; nous consacrons notre temps, notre énergie et notre dévouement à ce en quoi nous croyons.
* **Responsabilité :** Nous sommes fiers de notre intégrité. Nous acceptons la responsabilité de nos actes. Nous gérons rigoureusement nos résultats, nos produits livrables, notre documentation et nos connaissances.
* **Respect :** Nous valorisons la diversité et les autres points de vue. Nous faisons preuve d'ouverture et d'empathie. Nous encourageons la coopération, la collégialité et le travail d'équipe, en travaillant ensemble pour atteindre les mêmes objectifs. Nous cherchons à créer un environnement de travail où règnent l'honnêteté, l'équité, la sincérité et la confiance.
* **Travail d'équipe :** Nous travaillons comme UNE PADF en nous engageant à atteindre nos buts et nos objectifs communs. Nous encourageons la coopération, la collégialité et le travail d'équipe. Nous prenons des décisions de qualité en équipe. Nous partageons de manière proactive et ouverte nos connaissances, notre matériel et notre expertise. Nous encourageons l'innovation, la créativité et la diversité des points de vue. Nous formons une seule et même équipe.

Les offrants et leurs agents doivent à tout moment agir honnêtement. Les offrants et leurs agents ne doivent pas :

* Offrir des cadeaux, des emplois et d'autres avantages aux employés de la Fondation panaméricaine de développement et à d'autres personnes susceptibles d'influencer l'attribution d'un marché.
* Tenter d'obtenir des informations confidentielles concernant les processus d'appel d'offres et de passation des marchés associés à cet appel d'offres auprès des employés de la Fondation panaméricaine de développement et d'autres personnes ayant accès à des informations confidentielles.

Tous les offrants sont tenus de respecter les normes de conduite les plus élevées dans la préparation, la soumission et, s'ils sont retenus, dans la mise en œuvre des activités spécifiques, conformément aux valeurs H.E.A.R.T. de la PADF.

Toute violation du code de conduite ainsi que toute inquiétude concernant l'honnêteté du processus de passation des marchés et des documents, doivent être adressés à la PADF par l'intermédiaire de sa ligne téléphonique d'éthique à l'adresse suivante : [www.safecall.co.uk/report](http://www.safecall.co.uk/report)